

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 06/07/2023 BAC (à compter du 01/08/2023)

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : DIRECTION DE LA SANTE					
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin (généraliste) itinérant					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 970 03			CODE POSTE : 2282 CENTRE DE TRAVAIL : 322		
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Subdivision déconcentrée des îles Marquises - Nuku Hiva					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Sous la responsabilité du Subdivisionnaire des Marquises et Directeur de l'hôpital Louis ROLLIN, le médecin exerce ses fonctions au sein de la subdivision des îles Marquises. Il assure le remplacement temporaire de ses confrères dans les centres médicaux relevant de la Direction de la santé au sein de l'archipel Marquisien. Hors mission d'itinérance il est basé à Nuku Hiva et exerce à l'hôpital Louis Rollin. Il assure la prise en charge de la santé de la population des îles dans lesquelles il est affecté en assurant la continuité des soins médicaux curatifs et préventifs. Il participe aux astreintes selon le tableau de service établi ou lors de ses missions de remplacement dans les centres médicaux de l'archipel.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : Selon les effectifs des centres médicaux où il exerce					
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Subdivisionnaire des Marquises et Directeur de l'hôpital Louis ROLLIN					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :					
12	CONSTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Disponible à tout moment - En position d'astreintes 24h sur 24 si besoin - Isolement et insularité - Découverte des îles, ses populations et leur culture - Travaille en étroite collaboration avec les différentes structures sanitaires de l'archipel et le Centre hospitalier, notamment le SAMU, les services de l'île, etc.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : Assurer les missions de médecine préventive, éducative et effectuer des consultations courantes : ➤ Consultation de protection maternelle et infantile ; ➤ Santé scolaire ; ➤ Prévention secondaire (suivi des chroniques) ; ➤ Education pour la santé en milieu scolaire et associatif. Assurer les missions de médecine curative : ➤ Établir un diagnostic et les prescriptions de traitement ou d'examens complémentaires. ➤ Mettre à jour le dossier clinique des patients. ➤ Appliquer et superviser l'application de protocoles médicaux et paramédicaux. Gérer les affaires administratives des structures de santé des îles où il est affecté temporairement					
14	ACTIVITES ANNEXES : • Participer à la formation des agents.					

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Médecine générale - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	➤ Sens des responsabilités			X
	➤ Rigoureux, organisé, méthodique			X
	➤ Polyvalent			X
	➤ Disponibilité			X
	➤ Capacités de travail en équipe			X
	➤ Adaptabilité			X
	➤ Maîtrise des outils de bureautique		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : ➤ Urgences ➤ Santé publique ➤ Exercice en milieu insulaire
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans
----	---

Le chef de service
 Date :
 Signature :

L'agent
 Date :
 Signature :